

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2010

DATE DE CONVOCATION : 23 septembre 2010

PRESIDENT : Monsieur Raymond MUDRY, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Pascal ARES, Michèle BARIOZ, Bernard BERTHET, Jean-Pierre BLANC, Pierre-Alain BLANC, Nicole BOCHY, Sandrine BRECHET, Danielle BROISIN, Eric BUAT, Eric BUCHET, Gabriel CARRIER-VERNAND, Marie-Claire CLERC, Isabelle FRACHON BOURQUI, Catherine GNUVA, Patricia LAVANCHY, Florence LEGER, Patrick MERCIER, Gilles MOGE, Laurence NENNIG, Jean-Marc PACCOT, Jean-Michel PASQUIER, Luis PEREIRA, Christophe PERY, Agnès PINGET, Catherine ROBEZ-MASSON, Lilian RUBIN DELANCHY, Martine VUAGNAT

SECRETAIRE DE SEANCE: Madame Florence LEGER

ABSENTE EXCUSEE : Madame Cécile BONTAZ



Monsieur le Maire a fait part au Conseil :

- Des cartes postales envoyées par Mme Michèle BARIOZ, M. Lilian RUBIN-DELANCHY et Mme ROBEZ-MASSON.
- Des remerciements de Mme Martine TEXIER pour son départ à la retraite.
- Des remerciements de la famille pour les témoignages de sympathie reçus lors du décès de Monsieur Constant CARRIER-CARRIERON, ancien Conseiller Municipal de Marignier.
- Des condoléances présentées par M. Jean Paul AMOUDRY, Sénateur et Conseiller Général de la Haute-Savoie, suite au décès de M. Constant CARRIER-CARRIERON.
- Des remerciements de toute l'équipe éducative de l'école maternelle du centre et des représentants des parents d'élèves pour le soutien efficace apporté pour le maintien de la 5^{ème} classe.
- Des remerciements de l'association des Parents d'Elèves du Giffre pour la subvention qui lui a été allouée et des services rendus par le personnel communal.
- Des remerciements de diverses associations pour le versement d'une subvention au titre de l'année 2010.
- Des remerciements de la Maison Familiale Rurale Champ Molliaz pour le versement d'une subvention pour la formation de jeunes apprentis dans le domaine du chauffage, de la climatisation, du froid et de la plomberie.
- Des remerciements de M. COUVERT, principal du collège de Marignier, pour la collaboration qui existe entre la commune et le collège et de sa proposition d'établir une convention qui définisse le cadre général de ce partenariat.

- De l'attribution par le Conseil Général, Direction de la voirie et des transports, d'une subvention de 9000 € pour l'opération « travaux de voirie Avenue de la Plaine : mini giratoire, trottoirs et plateau surélevé ».
- De l'attribution par le Conseil Général, Bibliothèque du Département - Savoie Biblio, d'une aide de 2500 € pour le « Forum du livre contre l'oubli et pour la fraternité ».
- Du classement de la Route du Môle dans le réseau routier départemental de 4^{ème} catégorie.
- De la demande collective des habitants de l'impasse des Quarts et de l'Avenue de la Plaine entre le n°860 et 1075, de remise à neuf de la route afin d'éviter un bruit permanent.
- Du recours gracieux déposé en vue du retrait du permis de construire n° 07416410.A/1015

Monsieur le Maire a informé également le Conseil :

- De l'arrêt, par délibération du 9 septembre 2010 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG), du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce schéma sera soumis pour avis au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Monsieur le Maire invite les conseillers à prendre connaissance de ce document soit en se connectant sur le site internet de la CCFG, soit en consultant le dossier déposé en mairie.

DECISION MUNICIPALE :

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal de la décision municipale suivante :

DM 2010/07 : Reprise des travaux d'entretien annuel des terrains de football pour l'année 2010 – marché attribué à la société PAYSAGES DES BORNES de Pers-Jussy (74) pour un montant de 7 840 € H.T.

Le Conseil,

A FAIT SIENNE l'analyse du schéma directeur d'alimentation en eau potable démontrant la nécessité de construire sur le captage d'Ossat un réservoir d'une capacité de 800 m3 pour sécuriser notre réseau et renforcer la défense incendie ;

A SOLLICITÉ auprès des organismes susceptibles de venir en aide à la commune, toutes subventions pour le financement de ces travaux ;

A CHARGÉ Monsieur le Maire d'entreprendre toutes démarches à cette fin.

Le Conseil,

A DONNÉ SON ACCORD pour le renouvellement du bail administratif avec la gendarmerie pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2010 pour un loyer annuel de 94 000 €.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le bail administratif à conclure avec l'Etat tel que rédigé par le Service des Domaines.

Le Conseil,

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à lancer la procédure de déclassement :

- De l'ancien chemin de Châtillon
- D'une partie du chemin reliant la rue du Crêt à la route de Monnaz
- Du chemin prolongeant la rue du Nant
- D'une partie du chemin prolongeant la rue du Crêt

en vue de leur aliénation et à accomplir toute formalité relative à ce dossier.

Le Conseil,

A APPROUVÉ la convention tripartite à conclure entre la Commune de Marignier, la CCFG et l'association Marnymômes, pour les dispositions la concernant.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le Conseil,

A ACCEPTÉ la modification telle que proposée par Monsieur le Maire concernant les tarifs des fournitures du service de l'eau et d'assainissement soit de les facturer au prix d'achat augmentées de 5 %

Le conseil a accepté de délibérer sur cette proposition qui n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour.

Le Maire,

Raymond MUDRY

Affiché du 04 octobre 2010

au